

ASSURANCE MALADIE -ACCES AUX SOINS-PROLONGATION DES DROITS SOCIAUX / COVID19

27/03/2020

« Droits et prestations de l'Assurance Maladie à compter du 16 mars 2020 – COVID-19 » → PJ

Le point de la CNAM - Power Point du 20/03/2020.

« Assurance Maladie et Aide Médicale Etat : Face au risque de rupture des droits, il faut prendre une mesure généralisée de simplification des démarches »

ODSE – UNIOPSS – France ASSOS : Communiqué de presse du 24 mars 2020.

https://www.odse.eu.org/IMG/pdf/cp_demande_prolongation_des_droits_covid_24_mars_2020.pdf

Réponse du Ministère de la Santé du 26 mars 2020 au Communiqué de Presse du 19 mars → PJ

Ordonnance n° 2020-312 du 25 mars 2020 relative à la prolongation de droits sociaux

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=805CFEE7044A9EAE98CC9C52C942E917.tplgfr34s_3?cidTexte=JORFT-EXT000041755763&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000041755510

« Les principales mesures dérogeant au droit de la Protection Maladie » → PJ

En application des ordonnances « Covid19 » du 25 mars 2020- Document de référence du COMEDE version 26 mars 2020.

(Un grand merci à l'ODSE et au COMEDE pour ces précieuses informations)

INFORMATIONS SANITAIRES

&

Supports et documents de prévention traduits COVID-19

S'informer en temps réel avec l'accès aux médias santé (*la plupart des articles sont en effet en accès libre en intégralité*)

Plateforme d'informations COVID-19 dédiée aux professionnels de santé

<https://www.covid19-pressepro.fr/>

Plateforme APHP pour suivi personnes infectées ou en suspicion d'infection

<https://www.aphp.fr/contenu/covidom-une-solution-de-tele-suivi-domicile-pour-les-patients-porteurs-ou-suspectes-covid-19>

Kit pédagogique

kit pédagogique mis en ligne sur le site internet du ministère de la santé et des solidarités, utile à l'ensemble des professionnels de santé mais également des professionnels des structures du secteur Accueil, Hébergement, Insertion (AHI) susceptibles d'être en contact avec des personnes suspectées de présenter les symptômes du Covid 19 ou bien médicalement diagnostiquées comme atteintes.

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/covid-19-informations-aux-professionnels-de-sante/article/covid-19-kit-pedagogique>

Fiches information patient – Traduction à destination des personnes migrantes/étrangères

De l'application Covidom traduites dans plusieurs langues, travail coordonné par Xavier Eyer (SAU de Lariboisière) avec un de ses collègues : <https://drive.google.com/drive/folders/1xaZplOLP35pAUQbu1rHaoZu7266OXB4>

La fiche est déclinée avec d'autres principales plateformes déployées sur le territoire (type COVIDOM) dont les adaptations de traduction.

Affiches traduites en 16 langues et mises à disposition sur le site du ministère de la Santé

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/7z/affiches_gestes_barrieres_multilingues-2.7z

En cliquant, un fichier zip apparait en mode « enregistrer ». C'est normal. Extraire ensuite les fiches en PDF.

Traducmed

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1LJp5J0ghfZPoEKsWwvPN2SDWew_q2a7-4IMySvxQ1aA/edit#gid=986593852

Source : ARS Ile de France

Rappel : Pour connaître l'actualisation du fonctionnement des structures d'aide aux personnes précaires :

Site Soliguide : <https://pro.soliguide.fr/>





croix-rouge chez vous
écoute & livraison solidaire
09 70 28 30 00

La Croix-Rouge française lance un dispositif d'écoute et de livraison solidaire pour les personnes vulnérables en situation d'isolement social.

Pour répondre à la crise COVID-19, la Croix-Rouge française a suspendu certaines de ses activités pour se concentrer sur la réponse à l'urgence sanitaire et sociale (secours, mariages, centre d'hébergement pour sans-abri, distribution alimentaire). Elle complète aujourd'hui sa réponse avec un dispositif qui s'adresse aux personnes vulnérables confinées en situation d'isolement social.

- 1. NUMERO NATIONAL**
En appelant le 09 70 28 30 00, disponible 7J/7 de 8h à 20h, les personnes en situation d'isolement social peuvent bénéficier d'une écoute et d'un soutien psychologique, d'informations sur la situation, mais aussi de la possibilité de commander des produits de première nécessité livrés par des volontaires de la Croix-Rouge.
- 2. CROIX-ROUGE ECOUTE**
A leur écoute, des volontaires de la Croix-Rouge pour leur proposer une écoute chaleureuse, les rassurer, les informer contre les fausses nouvelles, mais aussi identifier les risques et les orienter vers d'autres services si nécessaire. Des professionnels de la santé mentale sont également disponibles pour leur apporter un soutien psychologique.
- 3. LES LIVREURS SOLIDAIRES**
« Croix-Rouge chez vous » permet de s'approvisionner en produits de première nécessité (denrées alimentaires, produits d'hygiène et médicaments sur ordonnance). Les demandes seront transmises sur le terrain aux unités locales de la Croix-Rouge française dont les bénévoles assurent la livraison.



Les dons peuvent être effectués sur le web : www.soutenir.croix-rouge.fr ou par chèque à l'attention de Croix-Rouge française « Urgence Covid-19 » -CS 20011 - 59895 Lille cedex 9.

Réseau de santé de Créteil Solidarité - Centre territorial de ressources « Santé et Vulnérabilité »

Carl CHESNEAU

Coordinateur adjoint

carl.chesneau@chicreteil.fr

07 71 62 91 63